



BRESSANE OMNISPORTS SENIOR

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°26

Mardi 23 juin 2026 à 9H00

Salle Seillon

165 Chemin du Stade PERONNAS

Présents : BARDET Chantal, CORDIER Colette, GIBASSIER Christiane, GUILLARD Corinne, PAYRE Jacques-Henri (à partir de 10H), TAPONAT Chantal, VIANNET Colette

Suppléants présents : BEAUDOUX Véronique, LAVIROTTE Brigitte

Excusés : ALIBERT Nicole, JUILLET Alain (**pouvoir donné** à Chantal BARDET), TIREL Véronique

Résolution 1- Approbation du CR de CA n°24 du 14.04.26

CR du CA approuvé à l'unanimité 7/7

Résolution 2- Approbation du CR de CA n° 25 du 08.05.26

CR du CA approuvé à l'unanimité 7/7

Résolution 3 - Approbation du CR de AGE du 15.06.26

CR de l'AGE approuvé à l'unanimité 7/7

Résolution 4 - Tarif Adhésion BOS et Cotisations d'activités

Activités FFRS : La cotisation de la FFRS augmente de 2€ et passe donc de 26€ à **28€**.

Les cotisations : CODERS 01 (13€), CORERS (2€), Assurances : RC (0,57€), rapatriement (0,47€), assistance psychologique et juridique (0,12€) ne changent pas.

L'ensemble **FFRS + CODERS 01 + CORERS + Assurances** s'élève donc à **44,16€** au lieu de 42,16€ précédemment.

La carte FFRS « Découverte » augmente légèrement, de 8€ elle passe à 8,82€.

La cotisation FFRS ayant augmenté de 2€, il est proposé de baisser l'adhésion club BOS de 2€. Le compte de résultat le permettant, la proposition est soumise au vote.

Adhésion BOS : 18€ au lieu de 20€, **baisse de 2€ approuvée par 5/7, 2 abstentions**

Pas de modifications dans les cotisations des activités FFRS : Randonnée pédestre, raquettes (20€), Marche Nordique (15€), Activ'mémoire (30€), Badminton (25€)

L'activité EPA n'est pas reconduite faute d'animateur.

Le maintien des cotisations des activités FFRS est approuvé à l'unanimité 7/7

Activités hors FFRS :

Atelier peinture : une baisse de cotisation est proposée, l'activité n'ayant pas généré de dépenses cette année.

Cotisation atelier peinture : 30€ au lieu de 50€ **approuvée par 6/7, 1 abstention**

(Arrivée de J-H Payre)

Chorale Chant de BOS : le **maintien de la cotisation** pour la chorale (20€) et l'indemnité Chef de Chœur (50€ par trimestre) sont **approuvés à l'unanimité 8/8**

Le bulletin d'inscription sera revu par Colette V. et mis en ligne sur le site par Véronique B.

Résolution 6 - Dates de reprises d'activités (vu avec les référents)

- **09.09** : Badminton et Rando du Mercredi
- **10.09** : Marche Nordique
- **11.09** : Rando du Vendredi
- **14.09** Peinture
- **15.09** : Activ'Mémoire
- **29.09** : Chorale

Pour l'Activ'mémoire, un changement de jour est souhaité par l'une des animatrices qui ne sera pas disponible le jeudi. Le mardi est proposé à la place du jeudi. C'est possible pour les 2 autres animatrices. Un sondage a été fait auprès des 20 personnes inscrites à l'activité. 16 participants se sont exprimés. Parmi les réponses : 12 peuvent venir le mardi, 4 ne pourront pas. La modification est soumise au vote du CA.

La permutation du jeudi au mardi est approuvée par 6/8, 2 abstentions

Résolution 5 - Révision du Règlement Intérieur 2026/27

(Départ de B. Lavirotte et C. Gibassier)

Le Règlement Intérieur 2026/27 est approuvé à l'unanimité 7/7

Résolution 7 - Info date AG 2027

La prochaine **AG aura lieu le lundi 19 octobre** à la salle de la Rotonde 220, rue de la Poste à Péronnas. À l'issue de l'AG, un repas sera proposé aux adhérents dont le club prendra une partie à sa charge. Un traiteur doit être trouvé d'ici début septembre. On comparera les différents devis. Chantal B. démarchera Tremplin.

Résolution 8 - Organisation du forum des Associations de Péronnas

Il aura lieu le samedi 5 septembre de 11H à 16H à la salle des fêtes Pierre Chambaud à Péronnas. Mise en place dès 10H. Permanences : Alain, Véronique B., Colette Cordier peuvent être présents le matin. Colette V., l'après-midi et Véronique T. pourra venir). Le matériel du stand sera envoyé à la mairie : 2 tables, 2 paravents et 4 chaises.

Flyer BOS à refaire (changement jour Activ'mémoire, suppression de l'EPA). Chantal B. fera la demande de 250 flyers à Michèle Rollet.

Résolution 9 - Tiers sortant au CA : Véronique Tirel et Chantal Bardet.

Résolution 10 - Se représentent : Chantal Bardet, Brigitte Lavirotte et Nicole Alibert. Véronique Tirel ne se représente pas.

Prochain CA : le mardi 8 septembre 2026 à 9H00

QUESTION DIVERSES : sans vote

Chaque résolution doit être votée à main levée, sauf la résolution 10 à bulletin secret et les résolutions 7, 8 et 9 sans vote.

- Besoin de revoir la résolution 10 au prochain CA : Alain devra expliquer à nouveau à tous les membres du CA pourquoi Brigitte et Nicole doivent se représenter (incompréhension).

Fin de séance : 12h25

La secrétaire,

Corinne GUILLARD

Pour le Président,

Chantal BARDET
La Vice-Présidente